

DÉLIBÉRATION N°2022-23_016 du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 18 octobre 2022

4.2. SAIC Dépenses d'investissements dans le cadre de l'activité contractuelle de l'établissement (pour vote)

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 16 Membres représentés : 10 Total : 26	Suffrages exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0

Vu le code de l'éducation, en particulier le 2° du IV de son article L.712-3.

Dans le cadre de l'activité de recherche et toute autre activité contractuelle, l'établissement (SAIC et autres composantes) engage des dépenses d'investissements affectées à un projet.

Les règles relatives aux investissements divergent pour certains financeurs avec les règles en vigueur au sein de l'université de Franche Comté.

Ces divergences portent sur la valeur minimum unitaire de l'équipement considéré comme un investissement.

De même, la durée du projet, auquel l'investissement est rattaché, est différente de la durée d'amortissement appliquée.

Lorsque les dépenses éligibles sont fonction des montants amortis durant la durée de la convention, ces éléments ont un impact significatif sur la subvention définitive octroyée.

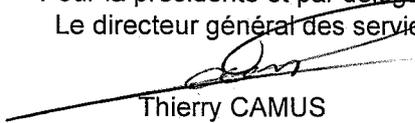
Il est proposé au vote du CA ce jour, de permettre d'adapter les règles comptables des dépenses d'équipement, pour les mettre en adéquation avec les règles du financeur.

Les dépenses concernées auront de ce fait un traitement spécifique au niveau budgétaire et comptable.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent cette proposition d'adaptation des règles comptables des dépenses d'équipement.

Besançon, le 27 octobre 2022.

Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services


Thierry CAMUS

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

